

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^l^{le}
NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continus*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Notre correspondance ordinaire de Berlin, en date du 25 juin, nous apprend que l'Empereur de Russie et le prince Paskiewitsch auront une entrevue à Kiew, dans le but de prendre une décision définitive sur les prochaines opérations militaires. Le Czar a quitté Saint-Petersbourg et se trouve en route pour cette destination.

» Plusieurs maisons de commerce et de banque de Berlin ont éprouvé des pertes importantes par suite des grandes faillites qui ont éclaté à Moscou et à Saint-Petersbourg.

» La nomination du feldzeugmeister Hess au commandement en chef des troupes autrichiennes, destinées à agir contre la Russie, a été accueillie à Berlin avec d'autant plus de plaisir que le baron de Hess connaît mieux que personne les intentions et les plans de la Prusse et que la coopération de l'Autriche et de la Prusse, dans les mesures militaires à prendre se trouverait ainsi assurée. — Havas.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

On écrit des frontières de la Moldavie que les officiers russes qui commandent les détachements de cette frontière, ont reçu l'ordre de transmettre au quartier-général tous les renseignements qu'ils peuvent acquérir sur les mouvements des troupes autrichiennes. — Les postes de cosaques établis le long de la frontière ont été retirés et concentrés à Roman. — Havas.

On demande de Bukarest, le 21, que les Russes commençaient à transporter leur artillerie de siège sur la rive gauche du Danube. Toutes les chaloupes canonnières qui se trouvaient près de Silistrie ont reçu l'ordre de se rendre à Hirsova. Le prince Gortschakoff est parti pour Bukarest. Le général Chruleff dont le corps doit se rendre à Galatz est parti pour Hirsova, et il ne reste devant Silistrie que le général Groteujelm. — Havas.

On écrit d'Odessa, le 14 juin : les Russes ont rendu inaccessible aux bâtiments de guerre le détroit de Kertch en y coulant 52 bateaux chargés de pierres. Il y aura échange de prisonniers russes et anglais. On a appris de Saint-Petersbourg que le gouvernement y consentait. — Havas.

Dès la première quinzaine de juin, les Russes ont commencé l'évacuation de la Dobrutscha. Les troupes se sont retirées successivement dans les forts d'Isatcha, de Taltcha et de Matschin. Les plaines marécageuses du bas Danube sont dégarnies de troupes. La ligne de Trajan n'est plus occupée par les Russes, et l'on écrit de Galatz, 15 juin, que la garnison d'Irsowa fait ses préparatifs de départ. Dès le 15, les Russes avaient été forcés d'évacuer l'île de Barbancki et il ne leur restait plus que les îles d'Albina et de Kaliuski, près de Silistrie. — Havas.

On assurait au départ du courrier, dans les cercles diplomatiques de Vienne, qu'on pouvait s'attendre prochainement à une déclaration catégorique de l'Autriche, et peut-être de la Prusse, suivie de l'entrée des troupes impériales dans la Moldavie et la Valachie. Depuis quelque temps on surveille avec le plus grand soin les agents russes qui se trouvent dans les provinces Slaves de l'Autriche ; on connaît même les noms des principaux émissaires. — Havas.

Le comte Orloff, qui était, comme on sait, à la tête des colonnes d'attaque russes, dans la nuit du 28 au 29 mai, et qui a été grièvement blessé, vient d'être décoré de l'ordre de Saint-Georges de 4^e classe. Il lui est accordé un congé pour se guérir de ses blessures.

Le général Perowski remplacera, dit-on, le prince Paskiewitsch dans le commandement des armées russes du Sud, le prince ayant demandé à déposer ce commandement pour cause de santé. — Havas.

« Milan, 24 juin.

» Le journal officiel de Milan vient de publier plusieurs articles dont le but est d'éclairer l'esprit public en Italie sur les intentions de l'Autriche dans la question d'Orient. Ces articles sont remarquables par les accusations énergiques qu'ils portent contre l'ambition et l'opiniâtreté du Czar. — Havas.

Nous trouvons dans le *Moniteur* les nouvelles et les documents qui suivent :

Constantinople, 12 juin.

Les armées alliées continuent leur mouvement sur Varna, où elles seront réunies sous peu de jours.

Un courrier extraordinaire porte à Vienne les ratifications du traité conclu avec l'Autriche.

Le Divan consent à rouvrir les ports de la Turquie au pavillon grec.

La formation d'un corps de bachi-bozouks à la solde de la France a été on le sait décidée, il sera sous les ordres du général Jussuf. Le chef d'escadron d'état-major Magnan (Daver-Pacha) et le capitaine de cuirassiers Du Preuil, commanderont chacun une brigade dans ce corps de volontaires ; enfin, le lieutenant de chasseurs d'Afrique de Berny, depuis quelques mois déjà au service de la Porte, aura le commandement d'un régiment. D'autres officiers étrangers seront admis à compléter les cadres de cette légion, mais avec des grades inférieurs. — Havas.

Les Russes ont fort à faire en Asie, les Circasiens continuent à beaucoup les inquiéter en Georgie. Un des lieutenants de Schamyl a attaqué et complètement battu une division russe de 12,000 hommes, qui cherchait à gagner Tiflis, et l'on prétend que Schamyl en personne est en marche contre cette ville, à la tête d'un corps de 30,000 hommes parfaitement armés et équipés, grâce aux secours qui lui ont été portés dernièrement par les flottes ottomanes. — Havas.

« Le *Journal de Constantinople* confirme les derniers avantages remportés par les Turcs à Silistrie.

» Il annonce également que 3,000 bachi-bozouks, qui s'étaient emparés en Asie d'une redoute défendue par les Russes, ont été surpris et enveloppés par une force triple ; il s'en est suivi un combat opiniâtre dans lequel ils ont perdu 1,500 hommes et entr'autres leur chef Ashem-Bey, l'ancien vainqueur de Chek-Vekil. De leur côté, les Russes ont eu 1,600 hommes tués ou blessés. — Havas. »

« *Bucarest, 24 juin.* — Les Russes emportent les archives valaques ; c'est le seul trophée qui paraît devoir leurs rester d'une campagne désastreuse. Ils agissent sagement, d'ailleurs, en dérochant à l'histoire les actes de leur protectorat et de leur administration dans les Principautés. — Havas.

On écrit de Dantzick, le 24 juin, au *Morning-Herald* du 27 :

« Les frégates à vapeur *Odin* et *Vulture*, et le *Léopard*, montées par l'amiral Plumridge, ont fait beaucoup de mal à l'ennemi sur toute la côte de

FEUILLETON

LE LÉGATAIRE.

(Suite.)

Deux larmes limpides, comme ces gouttes de rosée que recueillent les lis, brillèrent sous les longs cils d'ébène de Marianne ; elle se courba sous les baisers de son père, et cacha son visage dans ses mains, semblable à l'oiseau qui cherche, sous son aile, un abri pour sa tête.

— Pourquoi pleurer, reprit le comte, dont la voix s'était tout-à-coup raffermie ; ce que je te dis aujourd'hui, ne te l'ai-je pas dit souvent, depuis que ton cœur d'ange a pu comprendre le mien ? C'est la fierté paternelle qui parle en moi ; j'ai tort, peut-être, de te calmer, de te gâter... Qu'en penses-tu ? On blâme les parents qui flattent leurs enfants ; on les blâme parce qu'ils sont imprudents d'exalter un amour-propre qui souvent a ses dangers ; mais ceux qui professent ces sages maximes ne te connaissent pas ; ils ne savent pas que ton âme est la source intarissable où ma vie a puisé... où ma vie puisera tout son bonheur... et, d'ailleurs, si j'ai tort, il faut me pardonner, je suis malade, j'ai des caprices ; quand je serai guéri, ajouta le mourant avec tristesse, tout en jetant un regard effrayé à son miroir, quand je serai guéri, eh bien ! je ne te dirai plus de douceurs, je ferai la grosse voix, je serai bourru... Oh ! bourru bienfaisant, ma mignonne ! s'écria faiblement le comte

en étreignant de ses deux mains la tête de Marianne qui venait de lever sur lui ses beaux yeux en pleurs. — Tout vous sera permis, mon bon père, quand vous vous promènerez au jardin, appuyé sur mon bras, entre vos deux antiques, ma petite maman et moi. — C'est convenu. Puisque tu parles de ta petite maman, réponds à mes questions : l'aimes-tu toujours bien ? — Oui, certainement ; après vous, c'est la personne que je chéris le plus. — Et elle, n'as-tu remarqué aucun changement dans sa conduite à ton égard ? Sa tendresse pour toi est-elle toujours la même ? — Pourquoi ces questions ? Pourquoi cette tendresse s'affaiblirait-elle ? Aurais-je démerité des bontés de ma mère adoptive ? — Non, chère fille, non, certes ; ce que j'en dis s'explique naturellement... Voilà bien des jours que je suis cloué dans ce fauteuil, comme un paralytique ; je ne vis pour ainsi dire pas avec vous, et je suis curieux, questionneur comme un enfant, voilà tout. Mon médecin m'a défendu de causer trop longtemps, et malgré moi je vous tiens éloignées de cette chambre, où j'aimerais tant à vous voir. Ainsi, ta petite maman est toujours bonne, empressée, caressante, tendre pour toi ? — Toujours. — Merci ! Adieu, mignonne, va te mettre à ton piano, joue ces mélodies de Schubert que j'aime tant ; tes doigts habiles font vibrer toutes les cordes de mon âme ; laisse la porte de ta chambre entr'ouverte pour que j'entende plus aisément. Adieu... Tu reviendras dans l'après-midi... — Quoi ! pas

plus tôt ? — Non, le docteur nous gronderait... — J'apporterai mon ouvrage, je me mettrai là, vois-tu, sur ce tabouret, à tes pieds ; je ne dirai pas un mot, je caresserai ton chien, je le ferai enrager, nous l'amuserons : nous serons bien sages, toi et moi, et le docteur n'aura pas à gronder. — Est-ce que je peux te voir sans te parler, follette ? Est-ce possible ! Nous nous regarderions pendant deux minutes en silence ; puis viendrait un sourire, puis deux, puis un mot, puis quatre, et nous finirions par bavarder, toi comme une perruche et moi comme un rabâcheur. Non, je serai ferme. — Vous êtes méchant. — Adieu. — Adieu, cher bon père... Tu sauras tout de même que je m'en vais le cœur gros... Adieu, mon pauvre Tom, ajouta la charmante enfant, en plongeant ses doigts blancs dans les soies du terre-neuve... Tu es heureux, toi, on ne te chasse pas.

Tout en se laissant tirer les oreilles, Tom poussa un bon gros soupir de jubilation, et il lécha la main de sa maîtresse du bout de sa langue rose et nonchalante, sans bouger de place. Marianne sortit à reculons du cabinet, et avant de fermer la porte, elle envoya un nouveau baiser à son père. Alors le comte laissa tomber sa tête sur sa poitrine, et cet homme, si fort contre l'adversité, si courageux, si résigné, pleura !... il pleura ; puis, comme il s'efforçait d'étouffer un douloureux sanglot, il vit son chien la tête dressée, l'œil fixe sur lui avec éclat. On eût dit que le bon serviteur, que le fidèle

Finlande. A Uleaborg, la perte des Russes est de plus d'un demi-million de sterling. Il ne paraît pas que cette expédition ait fait beaucoup de mal à la force armée russe. Boomer-Sound, dans Aland, n'est pas pris. La garnison russe a été renforcée. On dit que huit matelots français, qui étaient descendus à terre dans le voisinage de l'escadre, ont été surpris et faits prisonniers par les Russes. L'amiral Plumridge, sur le *Léopard*, a rallié l'escadre, qui était à l'ancre dans Boro-Sound le 21 juin. »

INTÉRIEUR

Le *Moniteur*, après avoir publié un décret sur les attributions des capitaines de frégate, et fourni de nouveaux détails sur la pacification de la Grèce, annonce que l'Autriche a tout préparé pour l'occupation des Principautés, mais que le cabinet de Vienne n'arrêtera ses résolutions à ce sujet qu'après avoir reçu la réponse du Czar à sa dernière sommation et à une note récente de la Prusse écrite dans le même sens. — Havas.

Aujourd'hui, à la halle aux blés de Paris, au dessous du buste de l'Empereur et devant le bureau du Commissariat, on voyait deux sacs de grains, tout ouverts, sur l'un desquels on lisait en grosses lettres noires. Récolte de cette année : blé et orge d'Algérie partis d'Alger le 20 juin, arrivés à Paris le 27 au matin, c'est-à-dire après un intervalle de six jours seulement. Cette apparition de grains nouveaux, qui ne laissent rien à désirer pour la maturité et la qualité, a causé une certaine sensation dans le monde grainetier et farinier du quartier. — Havas.

EXTÉRIEUR

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg, le 19 juin :

« L'Empereur est en route pour le sud ; il doit se rendre d'abord à Kiew où est appelé le prince Paskiewitch. Le Czar n'approuve pas les opérations militaires du feld-maréchal et l'on dit dans les cercles bien informés que le vieux général est tombé en disgrâce. » — Havas.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne, le 23 juin, que S. M. l'empereur François-Joseph prendra en personne le commandement supérieur de l'armée active de Gallicie et de celle de Hongrie. — Havas.

TURQUIE. — Constantinople, 20 juin (par l'*Indus*).

« L'embarquement des troupes françaises pour Varna continue.

« On connaissait le traité fait entre l'Autriche et la Turquie. Il porte que l'ancien ordre de choses sera rétabli dans les Principautés, autant que possible, sans admettre de contrôle sur les dispositions prises par les troupes Autrichiennes ; mais les mesures militaires seront concertées entre les deux puissances signataires. L'évacuation aura lieu après que la paix aura été signée. Celle-ci sera basée sur le maintien de la souveraineté du Sultan et de l'intégrité de l'Empire. — Havas.

EGYPTE. — On lit dans le *Journal des Débats* :

« La profonde tranquillité dont jouissait l'Egypte entière, depuis longtemps, vient d'être momenta-

nément troublée par une lutte sanglante, qui a eu lieu pendant les premiers jours du mois, sur la limite du désert qui avoisine Alexandrie, entre deux tribus de bédouins, les Beni-Ali et les Beni-Hassan. Voici ce que nous apprennent à ce sujet les lettres que nous recevons d'Alexandrie, à la date du 18 juin :

« Les Beni-Hassan sont descendus de Fayoum, au nombre de 6 à 7,000 hommes, et ont assailli, à l'improviste, les Beni-Ali, dans le but avoué de les chasser de la position qu'ils occupent d'ancienne date, sur la lisière du désert qui touche à la banlieue d'Alexandrie, et où les agresseurs voudraient les remplacer. La convoitise, excitée chez la plupart des tribus de la Haute-Egypte, par la situation relativement très-prospère que crée aux Beni-Ali le voisinage de la plus grande ville commerçante de l'Egypte, semblerait être, jusqu'à un certain point, la cause réelle de cette attaque. En effet, les Beni-Ali retirent d'importants avantages de leurs relations journalières avec la population indigène et européenne d'Alexandrie ; ils lui fournissent une grande partie du bétail qu'elle consomme, des bêtes de somme, et ils réalisent des bénéfices qui augmentent chaque année et les attachent irrésistiblement au sol, qu'ils se sont habitués à considérer comme étant leur propriété. Il est, en outre, résulté de cet état de chose de tels rapports d'amitié entre les Beni-Ali et les Alexandrins, que le voisinage des premiers constitue une véritable garantie de sécurité du côté du désert, et qu'il n'est sorte de bons offices qu'ils ne rendent aux Européens. Mais la répulsion qu'éprouve le vice-roi pour la ville d'Alexandrie, cette cité envahie par les *infidèles*, dont la prospérité progresse constamment et semble se jouer des entraves de toutes sortes que lui suscite le mauvais vouloir de ce prince, cette répulsion aurait réagi, assure-t-on, contre les Beni-Ali, et Abbas-Pacha verrait depuis longtemps d'un œil jaloux leurs relations cordiales avec les habitants d'Alexandrie. Aussi peut-on croire, et c'est l'opinion générale, que le gouvernement égyptien n'est pas complètement étranger à l'agression des Beni-Hassan, qui n'auraient pas osé tenter l'entreprise, s'ils n'avaient été assurés d'avance des dispositions favorables du vice-roi. On dit même que les excitations ne leur ont pas manqué, et qu'on a été jusqu'à leur fournir secrètement des munitions de guerre. Quoiqu'il en soit, les Beni-Ali ont fait une vigoureuse résistance ; des combats acharnés ont été livrés jusque près de Ramlé, petit village composé d'habitations d'été récemment construites par des Européens, et distant d'environ 4 kilomètres d'Alexandrie, sur la route de cette ville à Rosette. La population s'est émue de cet état de choses, qui ne s'était pas renouvelé depuis l'administration intelligente de Méhémet-Ali, et le gouvernement, d'abord spectateur impassible, voyant la lutte se prolonger, en dépit de ses prévisions, a cru devoir intervenir. On a envoyé sur les lieux quelques corps d'Albanais irréguliers qui, sous prétexte de séparer les combattants, ont pris fait et cause pour les Beni-Hassan et se sont livrés au pillage, selon leur habitude ; mais ils l'ont payé cher : nombre des leurs sont restés sur le champ de bataille. On avait parlé du départ de 3,000 hommes de troupes régulières, mais il semble que leur présence est

devenue inutile, par suite de l'avantage qui serait resté définitivement aux Beni-Ali. Leurs ennemis auraient été contraints de se retirer, et les chefs des deux tribus auraient été mandés au Caire.

« Il arrive en Egypte une quantité prodigieuse de pèlerins algériens, marocains et tunisiens ; la ville d'Alexandrie se trouve littéralement encombrée. Il est de fait que chaque année leur nombre s'accroît, grâce à la facilité et à la rapidité des communications entre la côte de Barbarie et l'Egypte. Dans peu, les habitants du littoral septentrional de l'Afrique auront complètement abandonné les longues et périlleuses étapes suivies par les caravanes de l'intérieur. On peut évaluer déjà à 4 ou 5,000 le nombre des pèlerins barbaresques qui traversent annuellement l'Egypte d'Alexandrie à Suez, pour aller à la Mecque, et font retour par la même voie. — Xavier Raymond. »

GRÈCE. — On écrit de Sanolique, le 13 juin :

« L'intervention anglo-française en Grèce a produit un excellent effet. La nouvelle de l'occupation du Pirée s'est bientôt répandue dans toutes ces contrées, et a enfin convaincu la population de la résolution du gouvernement de l'Empereur et de Sa Majesté Britannique de mettre fin au mouvent des Hellènes.

« Avant-hier, 11 de ce mois, l'avis à vapeur le *Solon* est arrivé ici. Le commandant Roussin venait de faire souscrire à Tchami-Karatasso une capitulation portant en substance « que, le 13 courant, le *Solon* reviendrait dans le petit port de Daphné, où il embarquerait Tchami-Karatasso et les Hellènes formant sa troupe, et qu'il les déposerait, avec armes et bagages, entre les mains des autorités de Chalsis ; que les hostilités seraient suspendues jusqu'au 13 au soir, afin que Tchami-Karatasso pût concentrer son monde à Daphné pour l'embarquement. »

« Cet arrangement s'est fait du consentement de l'amiral torc, qui se trouvait sur un bateau à vapeur dans le golfe de Monte-Santo. » (*Moniteur*.)

SINGAPORE. — Les lettres et les journaux qui nous parviennent par le dernier courrier de l'Inde nous apportent d'affligeantes nouvelles de Singapore.

Cet établissement si prospère vient d'être livré pendant dix jours à des scènes de carnage et de désordre qui ont coûté la vie à plusieurs centaines de personnes, dans lesquelles il a été brûlé et détruit deux ou trois cents maisons. Ce sont les Chinois, qui forment comme on sait la grande majorité des habitants de la colonie, 40 ou 45,000 sur 70,000 environ, qui ont été à la fois les auteurs et les victimes de ces déplorables événements. Les sociétés secrètes entre lesquelles ils sont divisés, selon leurs provinces natales en sont venues aux mains tout-à-coup dans la matinée du 5 juin, sans que l'on sache bien encore quelles sont les véritables causes de leurs différends. Ce qui ressort seulement des faits accomplis, c'est que la plus nombreuse de ces sociétés, celle à laquelle appartiennent les gens du Fokien, a vu se réunir contre elle toutes les autres sociétés, et que la police et la force armée, trop faibles pour séparer les combattants, n'ont pas pu rétablir l'ordre, et le 15, jour de départ du courrier, bien que la situation parût s'améliorer, il s'en fallait encore que le calme fût rétabli dans la colonie. — Xavier Raymond. (*Journal des Débats*.)

compagnon devinait les horribles pensées qui tourmentaient son maître.

— Tom ! murmura faiblement le comte.

Tom se dressa brusquement à cet appel et vint ; les oreilles couchées, poser sa tête sur les genoux du malade.

— Apporte ! dit le comte en montrant le bouquet de Marianne.

Le chien ne fit qu'un bond, saisit le bouquet avec précaution, comme s'il eût craint de le souiller, et vint le déposer entre les mains du malade ; puis il s'assit en face de son maître, et sembla lui demander s'il avait d'autres ordres à lui donner.

— Merci, Tom, dit le comte, c'est tout ce que je voulais, et il respira avec délices le parfum de ces fleurs, et ses lèvres cherchèrent les fleurs que Marianne avait touchées.

Tout-à-coup Tom gronda sourdement, et se dirigea vers la porte du cabinet qui s'ouvrit. La comtesse de Castro entra sans trop de précautions, accompagnée d'un homme vêtu de noir, le médecin. Le chien rôda autour du fauteuil du malade, en jetant, à la dérobée des regards mécontents ; puis il se coucha près de son maître. Le comte regarda son chien avec tristesse et se dit, pendant que les deux visiteurs l'abordaient :

— Il ne te manque que la parole, pauvre Tom, car tu as le sentiment, et cette femme qui trompe tout le

monde, qui m'a si longtemps abusé moi-même, n'a jamais eu de toi que tes dédains. Bonjour, docteur ; bonjour, comtesse ; vous voyez que j'ai décidément, l'âme au corps chevillée.

II.

— Comment vous trouvez-vous ce matin ? demanda la comtesse d'un ton où il perçait plus de politesse que de sollicitude. — Mais... très-bien, comme vous voyez ; très-bien, comme va l'assurer notre savant docteur.

Le médecin s'empara du pouls du comte, tira sa montre et compta les pulsations, sans que son visage trahit aucune émotion ; puis il posa quelques questions au malade, le regarda fixement pendant quelques secondes, palpa ses poumons, et dit de cette voix sèche que la science déguise peu d'habitude :

— Rien de nouveau ; continuez le même régime, j'ai lieu de n'être pas mécontent.

Le comte sourit à cette formule monotone, et comme il avait saisi un rapide coup-d'œil échangé entre madame de Castro et le docteur, il dit avec douceur :

— Que je ne vous gêne pas ; vous pouvez, sans m'inquiéter, vous communiquer vos réflexions ; je sais qu'il est des choses qu'un malade ne doit pas entendre. — Vous vous trompez, mon ami, reprit la comtesse ; le docteur n'a, j'en suis persuadée, rien à me dire à voix basse. — Absolument rien, ajouta le médecin... Allons, prenez bon courage, je reviendrai dans la soirée. — Vous

serez le bienvenu ; merci... merci de vos soins éclairés.

La comtesse accompagna le médecin jusqu'à la porte du cabinet, et comme elle l'interrogeait du regard en le quittant :

— La nature est vigoureuse, Madame, murmura tout bas le docteur ; elle dispute à la mort une proie certaine ; j'ai grand-peur que demain, ce soir peut-être, tout ne soit dit. Evitez les émotions pénibles ; elles précipiteraient une catastrophe imminente. Dans tous les cas... préparez-le ; il n'y a pas de temps à perdre. J'ai l'honneur de vous saluer.

La comtesse reçut cette déclaration foudroyante avec une feinte stupeur, et, comme si elle n'eût rien trouvé à répondre, elle revint près du malade avec empressement. Le docteur rencontra Marianne dans la pièce qui précédait le cabinet du comte.

— Eh bien ! demanda vivement la jeune fille, il y a du mieux, n'est-ce pas — Assez pour vous rassurer, Mademoiselle ; la nuit a été bonne. — Mais enfin espérez-vous ? — C'est mon devoir de médecin et de chrétien.

Marianne pâlit ; elle se jeta sur les mains du docteur, et, les serrant avec force, elle dit avec effroi :

— Vous me trompez, Monsieur ; mon père... — Mon enfant, je ne vous abuse pas en vous recommandant de prier Dieu ; en santé, en maladie, en convalescence, on doit tout attendre de lui. Votre père n'est pas en grand

FAITS DIVERS.

Le 27 juin, a dû avoir lieu, dans les salons du maire de Manchester un meeting, à l'effet de prendre en considération une proposition tendant à ce que les grandes villes d'Angleterre invitent l'Empereur des Français, les ministres d'Etat et d'autres personnages éminents de France à un festival national, pour célébrer l'union entre l'Angleterre et la France. Ce projet a reçu l'approbation cordiale du gouvernement de la Reine. Une députation va se mettre en rapport, pour cet objet, avec les principaux magistrats de Liverpool et d'autres villes. — Havas.

— Le *Mémorial des Pyrénées* raconte ainsi une chasse à l'ours qui a failli coûter la vie au hardi chasseur :

« Les deux derniers mois s'étaient écoulés assez tristement, et Loustau n'avait encore aperçu aucune trace, lorsque, lundi dernier, des pères lui apprennent que des ours ont fait, les nuits précédentes, de grands ravages parmi leurs troupeaux; des ouvriers ajoutent à ce récit qu'ils ont vu, dans la matinée, une ourse énorme que deux petits accompagnaient. Le chasseur impatient passe quelques instants dans leur cabane; il part, vers deux heures du matin, et se dirige vers l'immense forêt de Magnabaigt, seul et sans autre espoir de secours qu'en Dieu et son fusil, la nuit était glaciale et le sol couvert d'une couche de neige fort épaisse. Loustau quitta ses sabots pour gravir plus à l'aise de rocher en rocher, et arrive au point du jour au poste qu'il a choisi.

« Il reconnaît bientôt sur le gazon le travail récent de plusieurs ours qui l'avaient sillonné profondément pour faire leur souper de scille printannière et de bunais dont ils sont très friands, et s'assied auprès d'un rocher.

« Une demi-heure n'était pas écoulée qu'il aperçoit dans le lointain une masse qui se meut et qui semble précipiter sa marche. C'était une ourse magnifique qui descendait par un sentier étroit pour suivre le col, et allait sur le plateau faire son déjeuner; elle est à vingt pas; Loustau lève son arme, et d'une main assurée lui lance une balle qui traverse ses flancs et va sortir au-dessus de l'épaule gauche.

« Quoique mortellement blessée, l'ourse ne pousse pas un cri, elle se redresse et en deux bonds se précipite sur Loustau qu'elle est sur le point d'atteindre. Le courageux chasseur mesure le danger et se voit réduit à continuer corps à corps une lutte inégale; par un mouvement subit et rétrograde, et grâce au plan incliné du poste où il était blotti, moins peut-être que par l'effet de l'élan trop précipité de l'ourse qu'il a dépassé le but dans sa fureur, il parvient à se dégager. Retenant avec force l'arme d'une main, et s'accrochant de l'autre à quelques branches de sapin, il se relève brusquement et retrouve sa terrible ennemie à quelques pas au-dessous de lui, se retournant pour continuer le combat; il lui lance sa dernière balle, qui lui traverse encore le corps et le laboure dans toute sa longueur.

« L'ourse irritée se redresse, tourne deux fois sur elle-même et fait retentir la forêt de grogne-

ments horribles et prolongés. Elle s'affaisse sur de jeunes pousses de hêtre, qu'elle brise et triture avec la fureur du désespoir; elle se crispe et tombe en poussant un cri sourd et plaintif.

« Le courageux chasseur, revenu avec ses compagnons sur le lieu du combat, a retrouvé à quelques pas sur le gazon, sa première balle; il la réserve, dit-il, pour une prochaine occasion. Nous avons touché l'autre dans le corps du terrible animal. C'est une ourse de belle taille et d'un superbe pelage; elle pèse quatre quintaux et paraît âgée de quinze ans.

« L'intrépidité du Gérard ossalois est au-dessus de tout éloge; inutile de rappeler qu'il a déjà sauvé trois personnes qui se noyaient, et tué quatre loups, dix-sept ours et trois chiens enragés. Nous espérons qu'une médaille d'or remplacera bientôt sur sa poitrine la médaille d'argent que le gouvernement lui a déjà décernée. »

CHRONIQUE LOCALE.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une tentative de vol a eu lieu au domicile de M. G..., au carrefour du Puits-Tribouillet.

Après avoir fait au contrevent deux trous avec une grosse vrille, sans pouvoir décrocher le loqueteau du bas, les voleurs firent une pesée, puis brisant la feuillure, ils introduisirent leur main de manière à ouvrir les volets par le haut.

Cette première opération terminée, ils coupèrent, à l'aide d'un diamant, un carreau de vitre près de l'espagnolette de la fenêtre, et, sans bruit, s'introduisirent dans le cabinet.

Il fallait encore ouvrir les tiroirs d'un secrétaire; la vrille et la pesée furent employées de nouveau; mais le tiroir ne contenait que quelques pièces de 20 centimes: les voleurs les dédaignèrent. L'insuccès ne comprimait pas leur zèle, et déjà ils travaillaient sur les deux autres tiroirs, quand, effrayés sans doute par quelque passant trop matinal, ils se retirèrent, laissant fenêtres et volets ouverts. Ils s'étaient donné bien de la peine inutilement, et se seraient évités bien des ennuis s'ils avaient su que M. G... ne laisse jamais, la nuit, dans son cabinet, ni billets ni argent.

Ce n'est que ce matin, quand le domestique ouvrit les portes, qu'il s'aperçut des fractures. — La justice, informée immédiatement de ces faits, s'est transportée sur les lieux, pour constater le corps du délit, et poursuivre l'information. P. GODET.

M. Persac, ancien maire de Saumur, et actuellement membre du Conseil municipal, vient de mourir presque subitement. Sa sépulture a eu lieu ce matin. P. GODET.

Il y a quinze jours, nous annoncions que l'administration municipale se trouvait dans la dure nécessité de suspendre les bons différentiels: ses crédits étaient plus qu'épuisés. Cependant, depuis lors, la hausse a eu lieu sur presque tous les marchés, et le pain a dû subir une augmentation pour la quinzaine qui commence. L'administration n'a pas voulu laisser peser sur les classes peu aisées une charge si lourde; elle vient de décider que des bons seraient encore délivrés, jusqu'au 15 juillet.

pris les avertissements de mon âme prête à se dégager de son enveloppe. — Vous vous exagerez, mon ami.... — Plaise à Dieu qu'en cela je dise vrai, et que des craintes dont je suis cruellement agité soient réellement exagérées. — Je ne comprends pas. — En effet, comtesse, la phrase est obscure, tout autre que vous n'en pourrait saisir le sens et la portée; mais vous!... — Moi? — Oui, descendez au fond de votre cœur... là, regardez-moi maintenant, regardez ce visage sévère et ces yeux qui jettent leur dernier feu, ne devinez-vous pas que nous allons avoir un grave, un pénible entretien, et que ce serait au mépris de votre propre éternité que vous oseriez mentir à un mourant? — Mais j'ai peine à vous suivre, et si vous n'étiez... — Si je n'étais si près de ma tombe, vous vous fâchiez de ce que j'ose vous accuser. C'est là ce que vous voulez dire, n'est-ce pas? Et comme je ne passerai peut-être pas la nuit, comme je touche à mon agonie, il est tout simple que ma tête s'égare, que je déraisonne, que le délire s'empare de mon cerveau et de ma bouche; rassurez-vous, je suis en état de grâce, j'ai toute lucidité, toute mémoire. La vigueur de mon corps est là!

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 29 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 98 10.
3 p 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 72 88

BOURSE DU 30 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 98.
3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 73 10.

Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle, et tout le monde, en notre ville, applaudira avec nous à l'excellence de cette mesure. P. GODET.

ACADÉMIE DE MAINE-ET-LOIRE.

Les candidats qui désirent se présenter à la session d'examen du baccalauréat ès lettres et du baccalauréat ès sciences qui se tiendra à Angers, dans le mois d'août prochain, sont invités à se faire inscrire au chef-lieu de l'Académie avant le 31 juillet.

Ils doivent produire au moment de l'inscription les pièces prescrites par les arrêtés des 5 et 7 septembre 1852 et consigner en même temps les droits exigés (62 fr. 35 c.)

Les candidats au baccalauréat ès sciences qui ont le diplôme de bachelier ès lettres, feront connaître au moment de l'inscription s'ils désirent passer l'examen d'après le nouveau programme, ou d'après l'ancien, en vertu de la faculté qui leur est laissée jusqu'au 1^{er} décembre 1854.

Chaque candidat sera averti en temps utile du jour qui sera fixé pour son examen.

AVIS.

QUAI DES ROSIERS. — CESSION DE TERRAIN.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, conformément aux dispositions de l'art. 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'administration vient d'acquérir des sieur et dame Passedoit, Pierre-Louis, et Adélaïde Jolly, son épouse, propriétaires, demeurant ensemble à Saumur, rue Royale, les terrains désignés ci-après, nécessaires à la construction du quai des Rosiers, rive droite de la Loire :

Une parcelle de jardin et passage, située aux Rosiers, au lieu dit le Point-du-Jour, n° 6 du plan, contenant 195 mètres 43 centimètres carrés, estimée..... 1,172 58 c.

Indemnité pour dépréciation des terrains et bâtiments restant au sieur Passedoit..... 294

Ensemble..... 1,466 58

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur la somme ci-dessus mentionnée, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leur droit à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21. —

En Sous-Préfecture, à Saumur, le 30 juin 1854.
Le Sous-Préfet,
V^{le} O'NEILL DE TYRONE.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On écrit de la mer Baltique au *Morning-Herald* : « A Brateshead (Baltique), une expédition anglaise a détruit, en six heures, sans perte ni opposition, 14 navires, dont 5 en construction, 10,000 barils de goudron et une énorme quantité de bois de construction et de munitions. La perte des Russes peut être évaluée, en matériel, à 50,000 liv. sterl.; personne n'a été tué. Les flammes produites par l'incendie du goudron étaient effrayantes; elles s'élevaient en colonnes de 2 à 300 pieds de haut. A Uleborg, même razzia. Le premier lieutenant du *Léopard*, avec 350 hommes, a pris possession de la ville qui ne s'est pas défendue, et en douze heures de temps, il a brûlé 16 navires et une énorme quantité de bois de construction et de goudron. La perte en matériel, pour les Russes, est de 200,000 livres.

Les femmes venaient voir comment nos marins s'y prenaient pour incendier les navires. La neige a empêché le feu de faire autant de ravages qu'il en eût pu faire. La ville avait envoyé des approvisionnements, du bœuf et des pommes de terre. On a payé ces vivres. Trois capitaines ont débarqué, et le gouverneur leur a servi de guide dans leur promenade d'une heure en ville; il était curieux de voir les trois capitaines anglais se promener avec le gouverneur russe, sans aucune escorte, dans la ville d'Uleborg. Ils n'avaient pas d'autres armes que leurs pistolets. Uleborg compte plus de 6,000 habitants. Mais le gouverneur a dit qu'une partie de la population s'était sauvée. Le feu brûlait encore lorsque l'expédition dirigée par l'amiral Plumridge est partie. »

Un voyageur de commerce de Paris a perdu de sur sa voiture, le 29 au soir, depuis l'hôtel du Belvédère jusqu'à Montsoreau, deux malles contenant des objets de prix, ceux qui les trouveront voudront bien les déposer au bureau de M. le Commissaire de police de Saumur.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Juillet 1854.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 27 c. 91 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 25 c. 41 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 22 c. 91 m.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

PURGE D'hypothèques légales.

Suivant acte reçu dans la forme des actes administratifs, le onze mai mil huit cent cinquante-quatre, enregistré, la commune de Brain-sur-Allonnes, représentée par M. Eugène-Sincère Segris, avoué, demeurant à Saumur, son maire,

A acquis de :

1^o Dame Gabrielle-Agathe Delaunay de La Mothaye, veuve de M. Joseph-Marie Gigault de Marconnay, propriétaire, demeurant commune de Brain-sur-Allonnes;

2^o Dame Flavie Gigault de Maconnay, épouse de M. Louis-Armand Mesnet Delacour, et de lui autorisée, avec lequel elle demeure à Amenou, commune de Saint-Germain-d'Arce (Sarthe);

3^o Dame Marie-Flavie Delacour, veuve de M. Joseph-Alexandre Gigault de Marconnay, propriétaire, demeurant commune de Brain-sur-Allonnes,

Ayant agi comme tutrice naturelle et légale de M. Anatole de Marconnay, son fils mineur issu de son mariage avec ledit sieur de Marconnay;

4^o Dame Adélaïde-Louise Delaunay de La Mothaye, veuve de M. Louis-Gigault de Marconnay, propriétaire, demeurant à Saumur;

Quatre parcelles de terre, contenant ensemble quatre-vingt-douze ares vingt centiares, destinées à la construction du chemin de grande communication, n° 35, de la Loire à Vernantes.

Lesdites parcelles, dépendant de la terre de la Contancière, située en la commune de Brain-sur-Allonnes, joignent de tous côtés les vendeurs, à l'exception de deux parties qui joignent les sieurs Couluon et Prinçé.

Cette vente a été faite, outre les clauses et conditions énoncées au contrat, moyennant la somme de deux mille huit cent vingt-sept francs dix centimes, stipulée payable de la manière et ainsi qu'il y est indiqué.

Pour opérer la purge des hypothèques légales pouvant grever les immeubles sus-désignés, une copie collationnée dudit contrat a été déposée au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, et l'acte qui en a été dressé le quinze juin mil huit cent cinquante-quatre a été notifié à M. le Procureur impérial près ledit Tribunal, par exploit de Sirotteau, huissier à Allonnes, en date du vingt-huit juin mil huit cent cinquante-quatre, avec déclaration que cette formalité avait pour but d'obliger ceux qui seraient fondés à exercer des droits d'hypothèques légales sur lesdits immeubles à les faire inscrire dans le délai de deux mois, à peine de déchéance, et que ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il pourrait sur ces immeubles être pris inscription pour raison d'hypothèque de cette nature, cette notification serait publiée dans un journal judiciaire, conformément à la loi.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le trente juin mil huit cent cinquante-quatre.

(342) SEGRIS, avoué.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MÉTAIRIE,

Commune d'Allonnes, contenant 18 hectares.

S'adresser audit Notaire. (343)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON,

Quai de Limoges, n° 36.

S'adresser à M^{me} JOBAULT, place de l'Hotel-de-Ville. (344)

Etude de M^e DUTERME.

A VENDRE LES BIENS CI-APRÈS,

Situés commune d'Allonnes :

1^{er} Une pièce de terre, dite des Grandes-Branchoires, territoire de Russé, contenant 5 hectares 43 ares; elle pourra être divisée en plusieurs lots;

2^{em} Un pré, nommé le pré neuf, contenant 1 hectare 22 ares 60 centiares;

3^{em} Le petit pré Dougé, contenant 75 ares 68 centiares;

4^{em} Un pré, dans les Roux, contenant 47 ares 91 centiares;

5^{em} Deux petits prés, au même lieu, contenant ensemble 55 ares 40 centiares;

6^{em} Et le grand pré des Branchoires, contenant 1 hectare 78 ares 7 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (282)

A LOUER Présentement,

UNE MAISON,

Quai de Limoges, n° 36.

S'adresser à M^{me} JOBAULT, place de l'Hotel-de-Ville. (344)

A VENDRE LES BIENS CI-APRÈS,

Situés commune d'Allonnes :

1^{er} Une pièce de terre, dite des Grandes-Branchoires, territoire de Russé, contenant 5 hectares 43 ares; elle pourra être divisée en plusieurs lots;

2^{em} Un pré, nommé le pré neuf, contenant 1 hectare 22 ares 60 centiares;

3^{em} Le petit pré Dougé, contenant 75 ares 68 centiares;

4^{em} Un pré, dans les Roux, contenant 47 ares 91 centiares;

5^{em} Deux petits prés, au même lieu, contenant ensemble 55 ares 40 centiares;

6^{em} Et le grand pré des Branchoires, contenant 1 hectare 78 ares 7 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (282)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

BOIS A VENDRE FONDS ET SUPERFICIE

Commune de Dennezé, arrondissement de Saumur.

1 ^o Coupes des Chauffeaux.....	37 h.	69 a.	50 c.
2 ^o Coupes des Vieilles-Vignes ou Marchais-du-Saule.....	37	98	00
3 ^o Coupes des Epinettes ou Petites-Douves.....	34	59	50
4 ^o Coupes du bois Emery ou Petit-Verry.....	21	95	50
5 ^o Coupe du Grand-Rochefoin.....	13	31	50
6 ^o Coupe de l'Écoulée-de-l'Écouchée ou de la Garenne de la Groullière.....	15	70	50
Commune de Gennes.			
7 ^o Coupes des Trois Noix ou Pavillon de Ragoulay....	29	34	60
Plus la ferme de Brise-Queuouilles ou Belair, commune de Dennezé.....	39	24	80
	229	83	70

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur, ou à M^e LEBRETON, notaire à Gennes, arrondissement de Saumur. (346)

LE MAGASIN DE LIBRAIRIE ET PAPETERIE De M^{me} H. NIVERLET,

Est transféré rue Saint-Jean, n° 58, près le café Veron.

OBJETS D'ART, GRAVURES, FANTAISIE, PAPETERIE DE LUXE
AU PREMIER

L'entrée est par le magasin ou par le corridor. (332)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES Et Agriculteurs.

Grands perfectionnements apportés dans toutes les
MACHINES dédiées au SERVICE AGRICOLE,

Par M. B. PASSEDOIT,

Constructeur mécanicien, à Saumur, près le chemin de fer.

Ces Machines, pour lesquelles plusieurs brevets lui ont été délivrés, sont :

MOULINS A FARINE, portatifs, avec et sans meules;
Id. Id. à manège horizontal et vertical, avec meule et broyeur;

MOULINS A TURBINE atmosphérique;
MACHINE A BATTRE les blés, le seigle, etc.;

Id. Id. portant un ventilateur pour vanner les grains;
Id. Id. le trèfle;

PRESSOIRS DE TOUTES FORCES;
MACHINE ROTATIVE à piler et assouplir le chanvre;

Id. Id. à broyer le chanvre et le lin;

TRANSMISSIONS et MOTEURS de toutes espèces, à bras, à manège, à vent, hydrauliques et à vapeur;

OUTILS et INSTRUMENTS AGRICOLES.

M. B. PASSEDOIT, se livrant entièrement et spécialement aux machines agricoles, est arrivé, en outre de ces systèmes, à modifier ceux déjà connus, ce qui le met à même d'offrir avantageusement ces produits à MM. les Propriétaires et Agriculteurs qui pourront les apprécier immédiatement, comme l'ont fait ceux qui lui ont accordé leur confiance. (276)

M. DIXMIER, huissier à Saumur, demande un CLERC. (278)

A VENDRE

Une belle tenue de prés, contenant 1 hectare 83 ares, située prairie de la Roche, commune de Bagnaux.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (283)

A VENDRE

Soixante-un ares 72 centiares de pré dans les prairies du Pont-Fouchard, au lieu dit la Marremaillette, commune de Saumur.

Et un autre pré, au chemin Charnier, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (322)

A CEDER

UNE BOULANGERIE ET CAFÉ

Situés à Parçay, canton de Noyant.

S'adresser au bureau du journal.

BOIS DE CORDE (chêne) à 32 fr. COTRETS. à 48 fr. le cent.

VIN ROUGE de BOURGUEIL, à 60 et 80 centimes le litre.

S'adresser à M. PERSAC, rue du Prêche. (333)

AVIS.

M. POUSSAINT, tapissier, prévient le public qu'il se charge de tout ce qui concerne son état. A la demande de sa clientèle, il exécutera les travaux à des prix débattus ou à la journée.

S'adresser chez M. LÉLAS, tailleur, rue du Portail-Louis. (318)

PORTION DE MAISON A LOUER

Présentement
Située rue Beaupaire.

S'adresser à M. LAURENT ZIBETTA, peintre. (345)

A LOUER Présentement

MAISON, fraîchement décorée,
Située rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

S'adresser à M. BAUDRY, receveur municipal. (327)

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par parties,
En la maison ci-après désignée, par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 9 juillet 1854, à midi,

UNE PROPRIÉTÉ, dépendant de la succession de M. Chambon, située à Chacé, consistant en maison d'habitation, cours, caves, pressoir, jardin, terre, vigne; le tout entouré de murs, contenant 74 ares 80 centiares.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (341)

A VENDRE Par parties,

GRANDE TENUE DE PRÉ,
Près le chemin de la Ronde, et ayant dépendu de cette propriété.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (219)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

PLUSIEURS MAISONS situées à Saumur, rue d'Orléans et rue de la Tonnelle. (296)

MALADIES SECRÈTES. TRAITEMENT DU DOCTEUR

CH. ALBERT,

Médecin de la faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et de récompenses nationales.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Le traitement du docteur Albert est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage et sans aucun dérangement; il s'emploie avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats.

Consultations gratuites tous les jours, rue Montorgueil, 19, à Paris. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Dépôt à Saumur, chez GIRAULT, pharmacien, rue royale, 48, près la gare (136)

INJECTION SAMPSO, 4 fr. guérit

maladies secrètes. Bon préservatif. Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD, ph. et à Paris, rue Rambuteau, 40. Expédie.

Saumur, P. GODET, imprimeur.